



Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures - Référentiel France Chimie - Recyclage Niveau 2



Durée

14.00 Heures
2 Jours



Pré Requis

Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).



Public Concerné

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail, ...).

Objectifs :

Renouveler son certificat de stage niveau N2 de formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures suivant le référentiel France Chimie.

Contenu

Préambule (1H)

Par un jeu de questions/réponses spontanées, éveiller les stagiaires aux idées suivantes :

- Aider le stagiaire à prendre conscience du contexte
- Chiffres et statistiques

Evaluation des acquis de la formation initiale : (45 mm)

Identifier les dangers liés à une situation de travail (2H30)

- Identification des dangers liés à sa situation de travail, les outils pour y parvenir
 - * Les dangers liés à la co-activité des entreprises EU/EE
 - * Etude de cas
- Evaluation des risques
 - * L'EE
 - * L'EU
 - * L'évaluation des risques liés à la co-activité des entreprises
 - * Etude de cas

- Les moyens de prévention
 - * Les principes généraux de la prévention
 - * Etude de cas

Adapter son comportement aux risques liés à sa situation (2H30)

- En cas de constat d'une « situation dégradée » (situation de travail non-conformité à la situation initiale), ou s'il en est informé, l'opérateur de Niveau 2 doit prendre une décision selon 2 cas :
 - * Le comportement
 - ° Les comportements adéquats
 - ° Les comportements-types aggravants
 - ° Etude de cas : Mesure des conséquences de comportements aggravants sur les opérations définies lors de l'étude de cas
 - * La réactivité
- Les outils
 - * Quels sont les outils dont je dispose pour réagir face à un changement de ma situation de travail ?
 - * Etude de cas



Appliquer de manière stricte les mesures préventives préconisées (2H30)

- Le travail doit être réalisé dans des conditions définies de prévention des risques
- Le rôle du responsable de l'exécution du travail
- Le contexte réglementaire
- Rappel des textes fondamentaux (décret du 20 Février 1992 et loi sur les risques technologiques 30 juillet 2003)
- Les acteurs externes et internes de la sécurité
- Communiquer, expliquer, appliquer, faire appliquer
- La visite commune entre les représentants de l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure avant la réalisation du travail
- L'autorité et l'exemplarité du chef sur le terrain
- Étude de cas
- Rédaction des autorisations de travail associées à l'étude de cas

Rôle et responsabilité du niveau 2 face à une situation de travail (2H30)

- La chaîne de responsabilité vis-à-vis de la maîtrise du risque :
 - * Le rôle du responsable
 - * La responsabilité
- Identification de l'intervention de tous les acteurs de la prévention à tous les stades des processus « Plan de prévention » et « Autorisation de travail »
- Détermination du rôle et de la responsabilité du responsable de l'exécution du travail sur le site, notamment dans le cadre de son engagement lors de la signature des documents de travail.

Evaluation des connaissances des stagiaires : (1H15)

Moyens pédagogiques

- Retour d'expérience des stagiaires
- Vidéo
- Supports multimédias
- Échantillons de produits
- Affiches

Modalités d'évaluation

- Evaluation par 20 Questions à choix multiple issues de la base nationale de questions.
- Documents remis :
- Attestation de fin de formation (stagiaire)
 - Attestation d'assiduité (employeur)
 - En cas de réussite à l'évaluation, délivrance d'un certificat de stage sous forme de carton et relatif au niveau N2 de formation.